

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

SAUMUR:
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
par la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR
21 Mai 1884.

Demain jeudi, 22 mai, fête de l'Ascension, l'Echo Saumurois ne paraîtra pas.

OUVERTURE DES CHAMBRES

A la Chambre des députés

Ouverture qui ressemble à toutes les ouvertures, avec cette différence pourtant que M. Le Royer est absent et que c'est M. Teisserenc de Bort qui préside.

Une demi-douzaine de ministres, M. Ferry en tête, assistent à la séance. M. Ferry monte à la tribune.

Messieurs, dit-il, vous connaissez déjà les causes principales du traité entre la France et la Chine. En attendant que l'instrument même du traité soit entre nos mains, nous vous devons compte des circonstances qui l'ont amené.

Les opérations militaires terminées, nous étions les maîtres du Tonkin au point de vue diplomatique. La situation restait obscure à Pékin; le terrain politique semblait disputé entre l'esprit de sagesse et l'esprit d'entreprise.

L'esprit de sagesse l'a emporté. Nous apprenons d'abord le rappel du marquis de Tseng; le vice-roi exprimait alors le désir de voir le commandant Fournier.

Les 8 et 9 mai, le commandant Fournier faisait connaître le résultat des négociations entamées.

La question se posait devant nous dans les termes les plus clairs et les plus catégoriques de la part de la Chine:

L'évacuation immédiate du Tonkin, la liberté des échanges et du tarif des douanes pour le commerce français.

Le 9 mai, le commandant Fournier remercie le gouvernement de la confiance qu'il lui témoigne; le 11 mai, à 10 heures du soir, la convention était signée.

(M. Ferry donne lecture du traité que l'on connaît, article par article.)

Tel est, messieurs, le traité de Tien-Tsin. Nous avons trouvé, en effet, chez l'homme d'Etat éminent que la Chine a désigné, la volonté bien arrêtée d'exécuter fermement ce qui a été signé.

Le 6 juin, l'évacuation du Tonkin sera un fait accompli.

Nous soumettons avec confiance ces négociations au jugement des Chambres et du pays; cette situation nous donne une confiance ferme dans le présent et dans l'avenir. (Peu d'applaudissements.)

L'amiral Peyron monte ensuite à la tribune et demande un nouveau crédit de 38 millions pour le Tonkin et de 5 millions pour l'expédition de Madagascar.

Renvoyé à la commission. L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le recrutement de l'armée.

M. Brisson annonce la démission de M. Margaine, président de la commission de l'armée, et son remplacement par M. Tézénas.

Le baron Reille demande que la suite de la discussion soit renvoyée à la prochaine séance.

Sur divers bancs: Ouil ouil! M. Brisson dit qu'il a reçu de M. de Soubeyran une demande d'interpellation au sujet de la conversion de la dette tunisienne.

L'interpellation est fixée à vendredi. M. Brisson, avant de quitter la séance, dit qu'il est sûr d'être l'interprète de tous les partis en envoyant aux soldats qui ont combattu au Tonkin pour la France ses remerciements et la reconnaissance du pays. (Applaudissements.)

La séance est levée.

Au Sénat.

M. Ferry — quittant la Chambre — s'est rendu ventre à terre au Sénat où il a donné

une seconde représentation de sa pièce tonkinoise.

La séance d'ouverture a duré tout juste une demi-heure à la Chambre et un peu plus au Sénat.

On se rappelle qu'à une des dernières séances du Sénat, une demande d'interpellation sur les chemins vicinaux, déposée par M. Lafond de Saint-Mur, avait été renvoyée à la reprise de la session.

L'honorable sénateur ayant écrit au ministre de l'intérieur pour le prier de vouloir bien fixer le jour de la discussion de son interpellation, vient de recevoir la réponse de M. Waldeck-Rousseau qui demande la fixation de cette discussion à l'ordre du jour de lundi prochain.

BULLETIN

LE COMITÉ CENTRAL CONSERVATEUR.

L'Espérance, de Nantes, publie, à l'occasion de la formation de ce Comité et des observations de la Gazette de France, les réflexions suivantes qui ne sauraient manquer d'éclairer les hommes indécis:

« De tous les journaux qui ont discuté le projet de M. de Cassagnac, concernant l'organisation d'un comité de défense contre les agressions de la République, la Gazette de France est le seul journal qui ait, à notre avis, indiqué les véritables bases d'une pareille association.

« La Gazette de France soutient que ce comité, pour avoir des chances de succès, doit être monarchique, avoir un but défini, une identité reconnue, une unité parfaite de vue.

« Nous sommes de cet avis et ce ne serait pas sans inquiétudes sérieuses que nous verrions se reformer une union disparate, une sorte de Société en participation sans profit pour la cause de la Monarchie.

« L'ancienne union conservatrice ne nous a guère profité. — Après avoir fonctionné pendant tantôt deux ans, que sont devenus les éléments qui la composaient? — Ils se

sont séparés sans s'être jamais confondus, et cette union hybride n'a fait que prolonger le malheureux état de la France, si elle ne l'a singulièrement aggravé. — Pour notre part, nous n'en attendons rien de bon et nous repoussons toute pensée de tenter un nouvel essai.

« Si M. de Cassagnac a oublié la presse provinciale, la Gazette de France, notre sœur aînée, a réparé cet oubli. Elle bat le rappel au profit des journaux de province et veut qu'ils soient au même droit convoqués au Congrès de la presse.

« Nous n'attendons pas moins de son grand cœur et de sa bonne amitié, et quand elle nous fera appel en Bretagne, elle peut être sûre que nous écouterons sa voix.

« L'idée de rallier les forces monarchiques nous semble excellente; elle n'est pas nouvelle pour nous; il y a longtemps que nous en attendons la réalisation d'une manière pratique et utile. La presse monarchique provinciale y est, croyons-nous, sympathique et préparée. Nous pourrions même ajouter avec une certaine satisfaction que, sous ce rapport, elle a devancé la presse parisienne.

« L'union de la presse monarchique de province, fondée avant la mort de notre bien-aimé Prince, s'est maintenue après; un mot suffira pour la raviver, et lui donner l'élan, l'entrain, qui sera plus tard l'action. Organe des Comités royalistes, elle est prête à donner son appui et son concours à la défense des intérêts que la République met tous les jours en péril. Mêlée à toutes les luttes, elle soutient les uns, stimule les autres, patronne les candidatures à tous les degrés, et rend des services que l'on ne peut nier.

« Si sa place n'était, à cause de cela, marquée d'avance dans un Congrès, nous la revendiquerions pour elle, mais à cette seule condition, qu'après avoir affirmé à Goritz le principe du droit monarchique traditionnel, on ne l'obligeât pas à taire son nom, à cacher sa foi, à dissimuler ses desirs et ses vues. »

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire:

« Nous avons publié, samedi, un article

§ Feuilleton de l'Echo Saumurois.

YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Première partie.

Longtemps il me regarda. Son beau regard, ému pénétrait jusque dans les profondeurs de mon âme; puis, il m'attira violemment sur sa poitrine.

— Mon cher Yves, dit-il gravement, tu m'offres un sacrifice dont tu ne connais pas l'étendue. Notre mince capital, employé à l'exploitation de notre machine, ne produirait absolument rien pendant les premières années. Ton instruction serait donc entièrement sacrifiée. A Beauchêne, il est vrai, je pourrais te donner quelques leçons; mais qu'est-ce que mon savoir comparé à celui des maîtres auxquels tu es confié? Il est vrai que, là-bas, nous serions à l'abri du besoin: la terre est une nourrice féconde; mais pour la faire produire, il faut se pencher sur le sillon.

D'un bond joyeux je m'élançai au milieu de la chambre; et, d'un accent de triomphe:

— Vive la campagne! m'écriai-je. Et je me pencherai, père; et je piocherai pour devenir un vaillant laboureur... La vie des champs fera mes délices...

Je ne savais trop ce que je disais! Le regard désespéré de mon père, à l'instant où il avait saisi ses plans pour les anéantir, m'avait tourné la tête. Je ne sentais qu'un désir, un désir immense, celui de le rendre heureux à tout prix.

Il faut aussi l'avouer, le souvenir de Beauchêne achevait de me griser. Enfant, j'y avais passé de si délicieuses vacances. Et, dans ma pensée, je renvoyais la grande prairie, les bois et la verte colline.

Quel plaisir de la descendre, la carabine sur l'épaule, en respirant la bonne odeur du serpolet.

D'un autre côté, j'étais trop jeune encore pour comprendre les avantages de l'instruction. Je n'eus donc pas grand mérite à sacrifier mes études.

D'abord, mon père refusa:

— Tu es fou, fit-il en m'embrassant, fou à lier; cette fois, je serai sage pour deux.

Mais, le soir, je revins à la charge. Ma voix fut insinuante, persuasive, et mon père consentit enfin à continuer ses travaux.

II

Dès le printemps, nous nous acheminâmes vers Beauchêne.

C'était le petit castel de mon grand-père, Le

temps l'avait à moitié démantelé, et le malheur l'avait fait vide; mais la chère maisonnette portait un deuil des plus élégants. La coquette cachait ses crevasses et ses lézardes sous un beau vêtement de lierre, et se laissait gracieusement enlacer par les clématites et les glycines.

Quant au jardin, sous l'action du temps, il s'était transformé en véritable forêt vierge. Les arbres fruitiers, ayant poussé vigoureusement, s'enchevêtraient les uns dans les autres; l'herbe couvrait les allées; et, sur les murs, des traînées de vigne lançaient leurs branches folles jusqu'aux pommiers du verger voisin.

Et là, sous la charmillle, quel monde d'oiseaux, de nids et d'insectes!

Les frelons s'étaient construits une ruche dans le creux d'un gros chêne, les taupes, un monticule à côté du bassin; et, sans la moindre gêne, les araignées avaient barricadé les nombreuses allées de leurs fins réseaux.

Restez donc dix ans sans lui donner un coup de hache à cette belle nature, et vous verrez comme l'ambitieuse envahit le terrain.

Mon père et moi, nous l'aimions pourtant dans cette sauvage parure. Nous étions tristes de porter la serpe sur ces vertes branches, poussées si vigoureusement, de troubler les nids, et d'apporter l'émoi dans les fourmilières.

Nous devions leur paraître de terribles géants à

ces pauvres insectes. Ils s'enfuyaient à notre approche, et nous, barbares, nous marchions, armés de la faucille et du râteau, chassant, chassant toujours l'insecte envahisseur.

Enfin, après une guerre acharnée, l'ennemi fut définitivement refoulé, et nous demeurâmes maîtres du champ de bataille.

Je connus alors une vie délicieuse: la vie active et au grand air. La nature devint mon amie. L'alouette me donna mes plus beaux concerts, et les fleurs mes plus belles fêtes.

Je parlais dès l'aube. Je me vois encore parcourant les bois, et regardant le soleil briller entre les branches. Il donnait le signal du réveil. Sous son premier rayon, la belle forêt devenait frémissante. De chaque arbre s'envolait un couple emplumé; les lièvres couraient sous la futaie, et les branches, en se balançant, secouaient la rosée du matin et m'indaient d'une pluie de perles irisées et limpides.

Et quand, arrivé à la clairière, un bon vent frais me frappait en plein visage, quelle jouissance de me sentir vivre!

Parfois, ne pouvant me contenir, je bondissais vers la colline, éveillant les échos de mes chants joyeux.

Mon âme débordait de tendresse.

Toute cette affection d'une nature jeune et aimante, je la donnais à mon père; et lui me la

